

Politique d'utilisation acceptable du logo et du site Web de Langues Canada

- 1)** Le logo, le site Web et la brochure de Langues Canada sont la propriété exclusive de Langues Canada. Aucun non-membre, particulier ou organisation ne peut les copier ou les reproduire sans le consentement écrit du conseil d'administration de Langues Canada ou de l'organisme ou du particulier autorisé par le conseil d'administration à gérer une telle utilisation.
- 2) Les membres à part entière et l'utilisation du logo de Langues Canada**
 - A) Il est tenu pour acquis que les membres en règle ont le droit d'utiliser le logo de Langues Canada dans leur publicité, leurs publications, leurs documents et leur site Web. Le logo de Langues Canada ne doit pas être utilisé pour présenter un programme, un membre ou Langues Canada de manière inexacte.
 - B) Lorsque le logo de Langues Canada est affiché sur le site Web d'un membre, il doit, sauf autorisation contraire du conseil d'administration, donner accès au site Web de Langues Canada.
 - C) Dès qu'un programme cesse de faire partie de Langues Canada, ses responsables ne sont plus autorisés à utiliser le logo de Langues Canada et ils doivent le retirer de leur publicité, de leurs publications, de leurs documents et de leurs sites Web. Si le membre est en règle au moment de son départ, il a douze (12) mois pour retirer le logo de Langues Canada de ses imprimés et trente (30) jours pour le retirer de ses sites Web. Si le membre reçoit l'ordre de quitter l'association et, par conséquent, n'est pas en règle, il a trente (30) jours pour retirer le logo de ses imprimés et de son site Web ou le masquer, à défaut de quoi il s'expose à des poursuites judiciaires.
- 3) Site Web de Langues Canada**

Le contenu du site Web de Langues Canada est protégé par le droit d'auteur et est la propriété de Langues Canada. Il ne peut pas faire l'objet d'un site miroir ni être copié ou reproduit (par des membres ou des non-membres) sans le consentement écrit de Langues Canada.
- 4) Description des activités de Langues Canada**
 - A) Les membres qui souhaitent exposer le rôle et les activités de Langues Canada dans leurs publications sont invités à utiliser le texte suivant, fourni par le bureau de Langues Canada, afin d'éviter de présenter des renseignements inexacts :

Association sans but lucratif, Langues Canada représente plus que 225 programmes d'éducation linguistique au Canada, qui offrent des programmes accrédités d'anglais et de français dans les secteurs public et privé.

www.languescanada.ca
 - Si l'on souhaite présenter un texte plus détaillé, la version préliminaire de celui-ci doit d'abord être soumise à l'approbation du bureau de Langues Canada. Langues Canada exigera le rappel des publications présentant des renseignements inexacts au sujet de l'association.
 - B) Les responsables de sites Web qui souhaitent donner la liste des membres de Langues Canada doivent le faire en affichant un lien donnant accès au site Web de Langues Canada, afin d'avoir la certitude que l'information présentée sera exacte et à jour.

5) Conformité

A) Dans l'éventualité où un membre ferait une utilisation abusive du logo ou du matériel de Langues Canada, celui-ci se réserve le droit de faire savoir publiquement que le membre n'est plus en règle et de révoquer son titre de membre. Selon la gravité de l'infraction, d'autres sanctions peuvent être imposées aux termes de la Politique de Langues Canada sur le règlement des différends et le membre risque de devoir payer une amende avant d'être réadmis au sein de Langues Canada.

B) Si un programme non membre commet pareille infraction, Langues Canada envisagera d'éventuels recours judiciaires.

6) Utilisation appropriée du logo

Les images électroniques, photographiques ou imprimées de Langues Canada ne doivent jamais être remises à l'échelle, découpées ou recomposées d'une manière disproportionnée. Elles ne doivent pas non plus être arbitrairement modifiées lorsqu'elles sont reproduites.